ASSOCIATION ENCAGNANE-ODYSSÉE CONTRE LES ANTENNES-RELAIS DE TÉLÉPHONIE
13090 Aix-en-Provence
collectifencagnane@laposte.net

à

Madame La MAIRE
Hôtel de ville
13100 Aix-en-Provence

OBJET : Antennes-relais de téléphonie d'Encagnane-Odyssée

Lettre ouverte à Madame La Maire d'Aix-en-Provence

Madame La Maire d'Aix-en-Provence,

Voici les fêtes de fin d'années qui approchent et avec elles les vœux rituels de la Municipalité.

Si de telles envolées répétées chaque année étaient sincères, le 12 octobre 2005, vous et votre équipe n'auriez pas autorisé la pose des antennes-relais sur les immeubles de l'OPAC et donc sur ceux de l'Odyssée.

Les dangers de l'amiante étaient connus depuis très longtemps (1906). Des rapports, rédigés par des « experts » véreux, avaient conclu à son innocuité. Pour continuer à accumuler leurs énormes profits les grosses sociétés utilisatrices se sont appuyée sur ces pseudos rapports scientifiques. Nous en connaissons les résultats : 100.000 nouvelles victimes prévues d'ici 2025 (Le Monde N°19239) et un coût énorme, à la charge du contribuable, pour les soins aux malades et le traitement des bâtiments contaminés.

Le processus est sensiblement le même pour les émissions électromagnétiques émises par les antennes-relais. Des experts liés à un opérateur, rédigent un rapport officiel concluant à leur innocuité
Des projets de loi dorment paisiblement dans les tiroirs du Parlement. Tant au niveau municipal qu'à celui de la Communauté du Pays d'Aix, nos décideurs se taisent, « ne savent pas », « doutent » ou plus grave encore affirment, sans aucune compétence et dans l'espoir misérable de vouloir « rassurer », qu'il n'y a « aucun danger ».

Parallèlement à cela, pas la moindre concertation n'est envisagée avec les principaux intéressés (locataires de l'OPAC et les riverains) ni de contrôle sur le terrain; tout juste un « code de bonne conduite ».
Il résulte de ce laxisme une prolifération anarchique de ces antennes-relais sur tout le territoire de la commune et d'incroyables procédures d'installation dignes de l'époque féodale.
A nos appels angoissés, vous Madame La Maire d'Aix-en-Provence, pourtant en charge d'assurer la sécurité sanitaire de vos concitoyens, restez étrangement sans voix. Puis, subitement, vous décidez d'engager une concertation pour définir les conditions d'implantation des antennes relais alors que ces dernières sont déjà largement installées. Le moins que l'on puisse dire est que la méthodologie employée n'est pas un exemple à suivre pour tenter de résoudre un problème quel qu'il soit.

Le danger, bien que inodore, invisible et insonore, est réel. Vivre près d'antennes relais a des effets incontournables sur la santé. Des témoignages et des études scientifiques, de plus en plus nombreuses, l'attestent, des Docteurs en Médecine de votre ville sont scandalisés par la présence de ces antennes au beau milieu des lieux de vie. Aujourd'hui, en ce moment, des personnes exposées aux hyperfréquences de ces antennes souffrent.

Non Madame La Maire ! Ce que veulent les habitants de l'Odyssée et d'Encagnane ce ne sont plus des discours ou des discussion sans fin.

Ils exigent le démantèlement immédiat et complet de la station antennes relais de téléphonie mobile arbitrairement installée sur les toits de l'Odyssée.
Vos vœux et ceux de votre équipe municipale ? NON MERCI..!

Nous vous prions de croire, Madame la Maire d'Aix-en-Provence, à l'assurance de nos sentiments de citoyens responsables.

Aix-en-Provence le 16 décembre 2006